



Association DALO

Session du 8 avril 2025 au 9 avril 2025
Rapport édité le 13 mai 2025

Rapport qualité de la formation

Formation DALO ADJN Marseille

8.4 / 10

ÉVALUATION PRÉFORMATION POUR LES APPRENANTS

Motivation **9.2**



À quel niveau estimez vous votre degré de connaissance de la procédure DALO / DAHO ? **5.0**



ÉVALUATION À CHAUD POUR LES APPRENANTS

9.7

Préparation de la formation **8.9**



Organisation de la formation **9.6**



Déroulement de la formation **9.9**



Contenu de la formation **9.9**



Efficacité de la formation **10.0**



ÉVALUATION PRÉFORMATION POUR LES APPRENANTS

Fonction exercée ?

Olivier

Référente sociale

Johanne

Référente sociale

Elvire

Référente sociale

Sonia

Référente sociale

Teheratch

Référente sociale

Juliette

Éducatrice spécialisée

Anna

Référente sociale sur une équipe mobile de l'adj - en charge de mesure AVDL

Grégoire

Référent de Mesure AVDL (éducateur spécialisé)

Sabrina

Référente de mesure accompagnement vers et dans le logement

Alexia

Référente sociale

Depuis combien de temps ?

Olivier

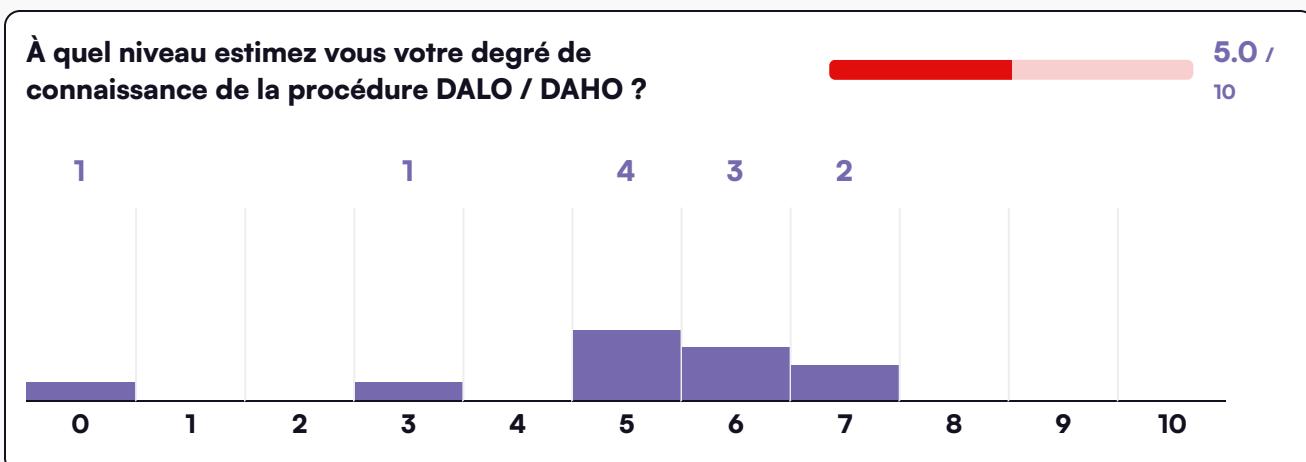
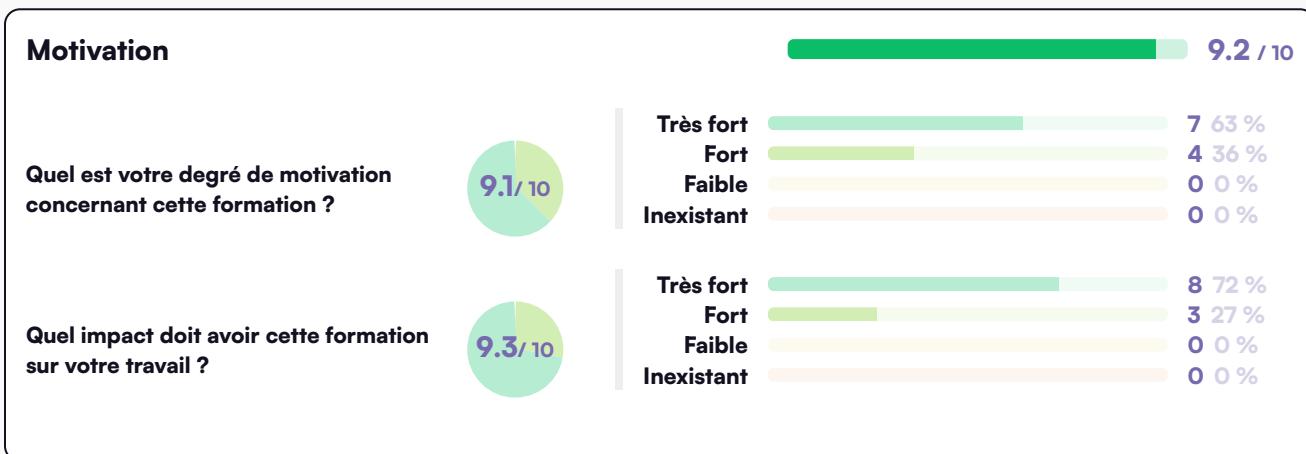
Depuis le 01/07/2024

Johanne

6 mois

Elvire

2 mois dans cette structure 2 ans dans d'autres structures



Avez-vous déjà fait un dossier DALO / DAHO (cerfa) ?

Oui  10

Non  1

Avez-vous déjà rédigé un recours gracieux contre une décision de rejet ?

Oui  3

Non  8

Avez-vous déjà fait un recours en excès de pouvoir contre une décision de rejet ?

Oui  0

Non  11

Avez-vous déjà fait un recours injonction pour une personnes prioritaire DALO/DAHO ?

Oui  3

Non  8

Au vu de votre pratique, vous serait-il utile d'apprendre à rédiger de tels recours ?

Oui  11

Non  0

Le juge administratif estime qu'un refus de proposition de logement au titre du DALO/ DAHO doit être solidement motivé, connaître les motifs légitimes de refus vous intéresse-t-il ?

Oui  10

Non  1

À l'issue de cette formation vous souhaitez être capable de : (essayez de faire une phrase qui montre votre objectif principal, ex : "je souhaite être capable d'informer de leurs droits les personnes éligibles au DALO que je reçois")

Olivier

Je souhaite être capable de faire les démarches adéquates à chaque étape du recours

Johanne

Je souhaite être capable de maîtriser le processus du DALO après le premier cerfa et de mieux comprendre ce qui est légal ou pas.

Elvire

Je souhaite être plus à l'aise pour accompagner les personnes à accéder à leurs droits, avoir des pistes pour créer des partenariats avec les acteurs concernés à Marseille

Sonia

Je souhaite pouvoir informer et pratiquer les bonnes méthodes

Teheratch

Je souhaite être capable de bien remplir le cerfa pour éviter qu'il soit rejeté

Juliette

Je souhaite pouvoir informer et accompagner au mieux les personnes accompagnées sur leur droits par rapport au DALO/Daho

Anna

Je souhaite être capable de connaître les différents délais et de faire des recours en cas de non proposition

Grégoire

Je souhaite pouvoir obtenir des priorités DALO et DAHO le plus rapidement possible (pertinences des infos envoyées, éviter les courriers de demande de pièces qui ralentissent les procédures, etc.)

Sabrina

Pouvoir informer les personnes suivies de leurs droits, savoir comment faire respecter ces droits grâce aux textes de loi qui contraignent le préfet, connaître les critères de recevabilité pour orienter mes demandes... En résumé avoir les outils nécessaires pour obtenir le plus rapidement possible des décisions permettant le logement efficace et rapide des personnes que je suis.

Alexia

Je souhaite être capable de faire des recours en injonction et en cas de refus ainsi que de mieux connaître la loi autours du DALO afin de mieux informer les personnes que j'accompagne

Marina

je souhaite m'informer du fonctionnement du dalo et les personnes éligibles

Y a-t-il une question que vous voulez aborder dans le détail ?

Sonia

les recours

Grégoire

les demandes de pièces complémentaires / délais et recours

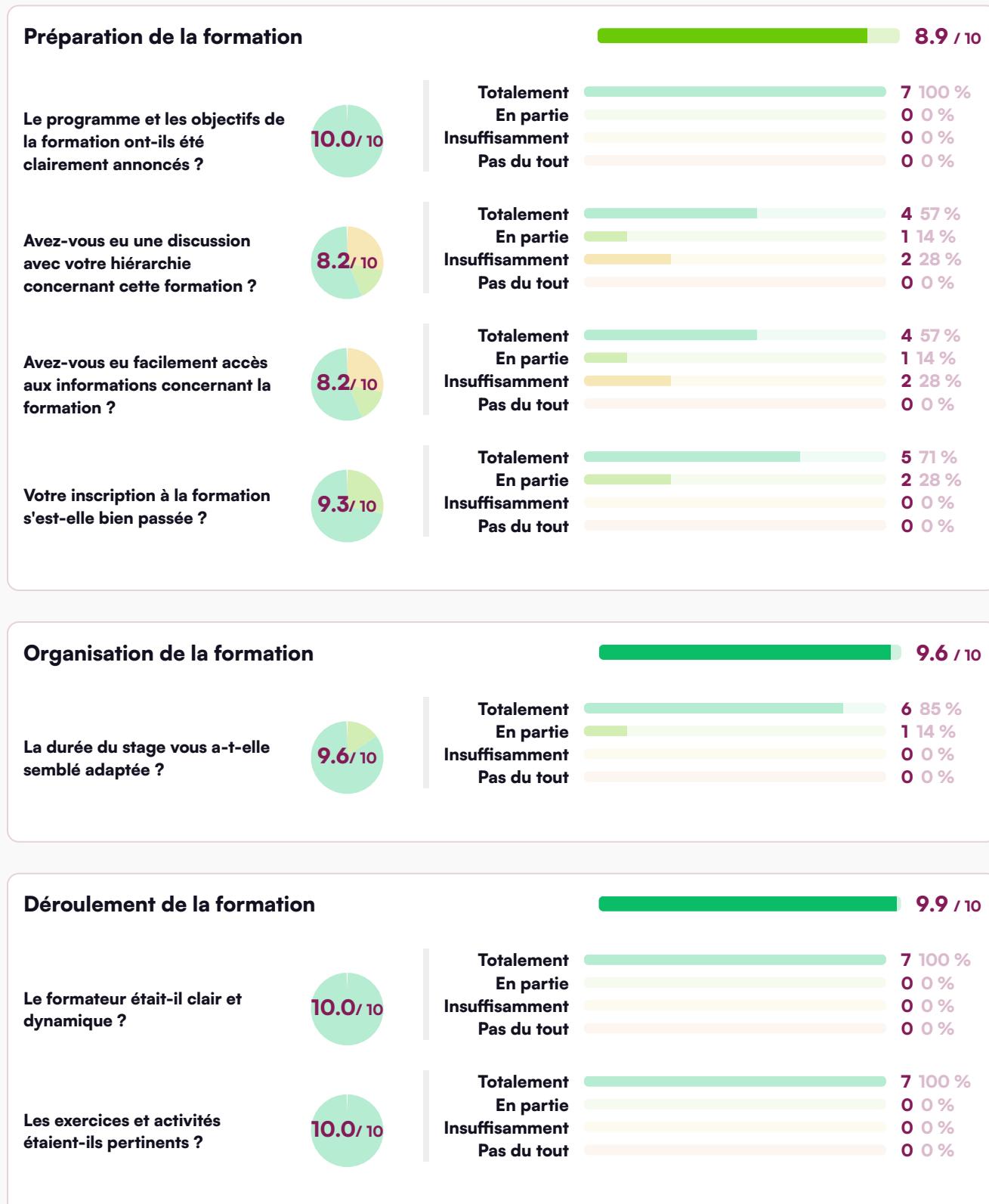
Sabrina

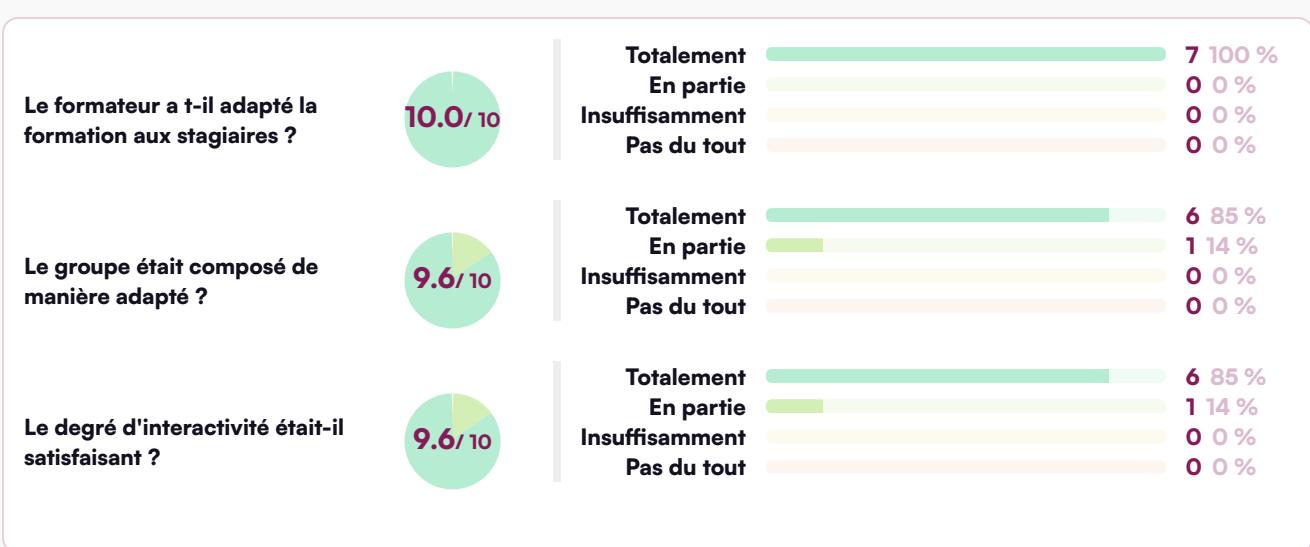
La différence entre ce que le préfet du 13 demande et la loi nationale du DALO/DAHO permet, notamment dans le cadre des personnes sans domicile fixe.

Alexia

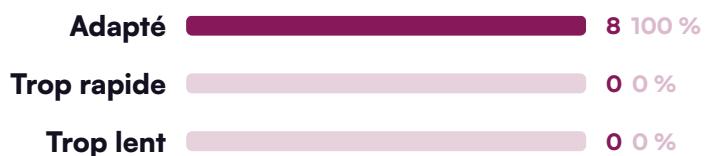
Lien entre DAHO et DALO : par exemple si une personne est déjà prioritaire DAHO, quelle est la meilleure stratégie ? Faire une autre demande DALO ou demander une recalification

ÉVALUATION À CHAUD POUR LES APPRENANTS

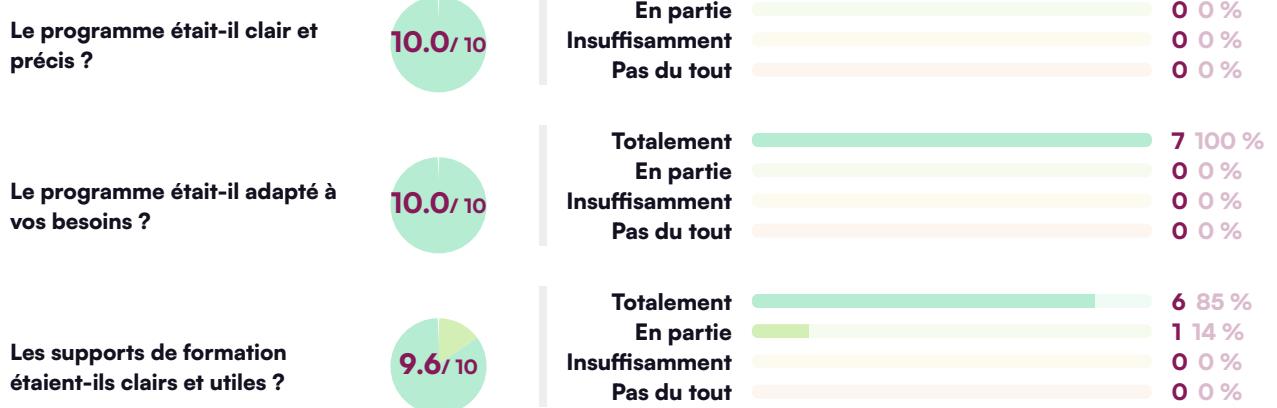




Le rythme de la formation était il ?



Contenu de la formation



Efficacité de la formation





Recommanderiez vous cette formation ?



Quels sont les points forts de cette formation ?

Sabrina

Une meilleure compréhension des tenants politiques dans les difficultés du DALO et du fonctionnement interne de la COMED, ainsi qu'une connaissance approfondie des recours adaptés aux situations

Olivier

Son contenu. Nous pourrons mettre en pratique, de manière concrète, ce que nous avons appris.

Juliette

Connaissances pointues

Anna

Dynamisme de la formatrice, interactions, cas pratique, bonne répartition entre les temps de la journée, très pertinente pour notre pratique

Johanne

L'aspect militant et engagé, le fait que la formatrice soit une professionnelle du social et du DALO.

Marina

-Cas pratiques très intéressant - interactif

Alexia

Des informations à jour, clairs et pertinentes dans le cadre de notre pratique. Formatrice qui a pu s'adapter à notre groupe et répondre à nos questions.

Quels sont les points faibles de cette formation ?

Olivier

Le déroulement par visio qui est moins pratique qu'en présentiel.

Anna

deuxième après midi compliquée le début d'après midi avec des choses très théoriques et complexes (juridiques) dures après le repas ! sinon vraiment top

Marina

aucun

Alexia

Aucun

Autres remarques

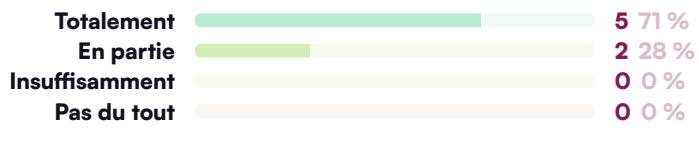
Anna

Super formation je recommanderai

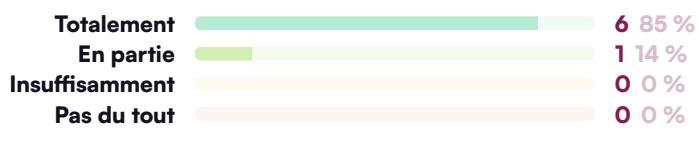
À ce jour, considérez-vous maîtriser les objectifs du programme ?



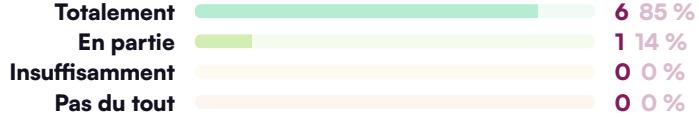
Comprendre l'esprit de la loi DALO



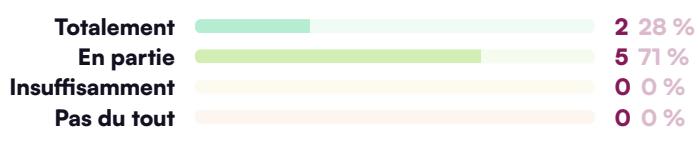
Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO

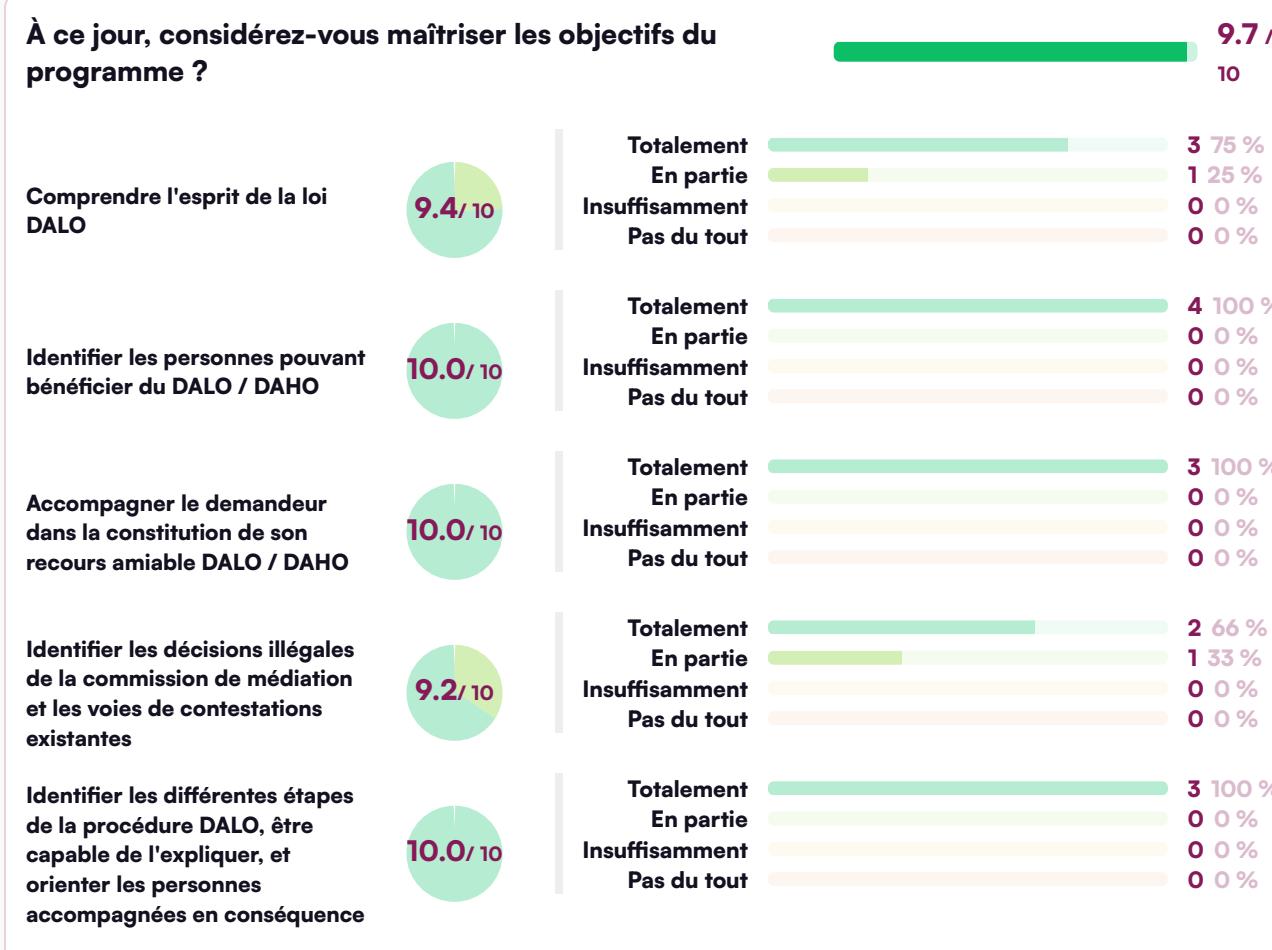
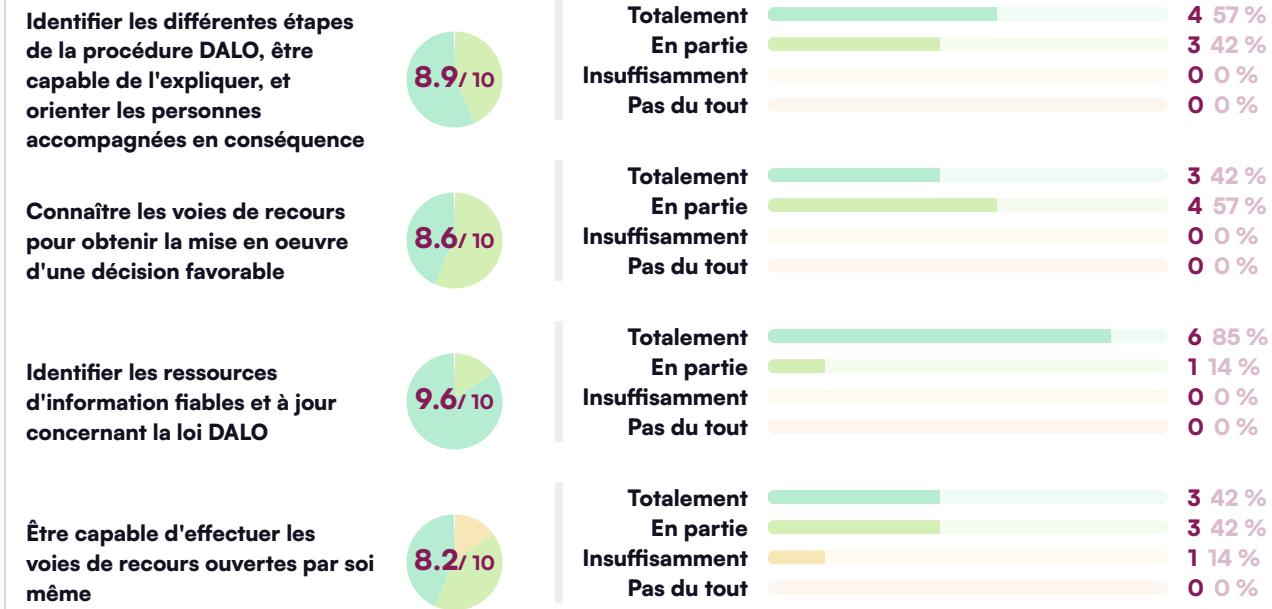


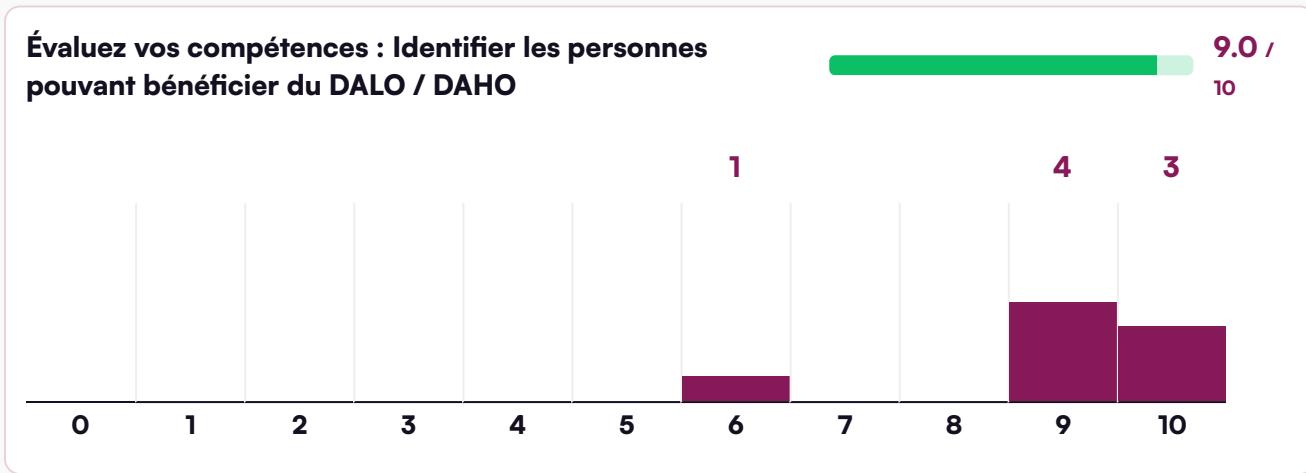
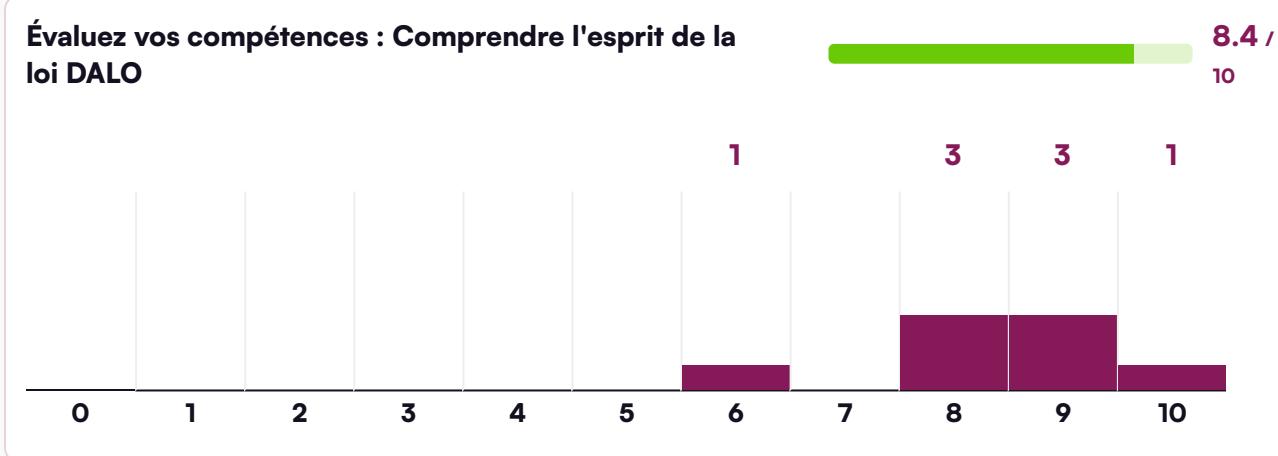
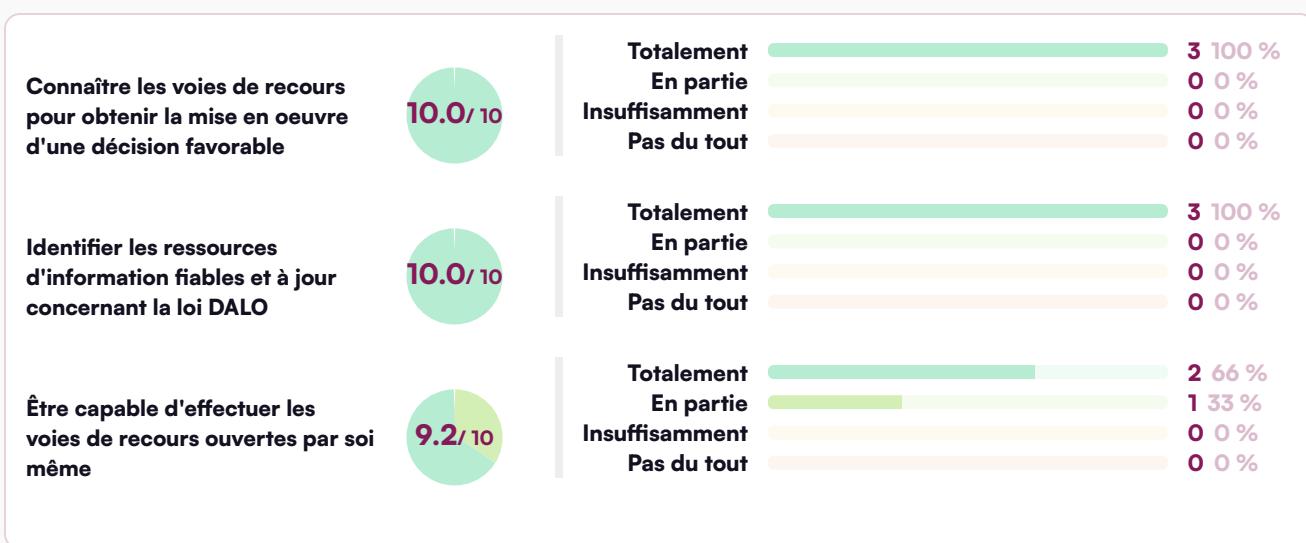
Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO



Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes







**demandeur dans la constitution de son recours
amiable DALO / DAHO**

1 1 4 2

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

**Évaluez vos compétences : Identifier les décisions
illégales de la commission de médiation et les voies de
contestations existantes**

1 2 3 2

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

7.8 /
10

**Évaluez vos compétences : Identifier les différentes
étapes de la procédure DALO, être capable de
l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées
en conséquence**

1 1 2 3 1

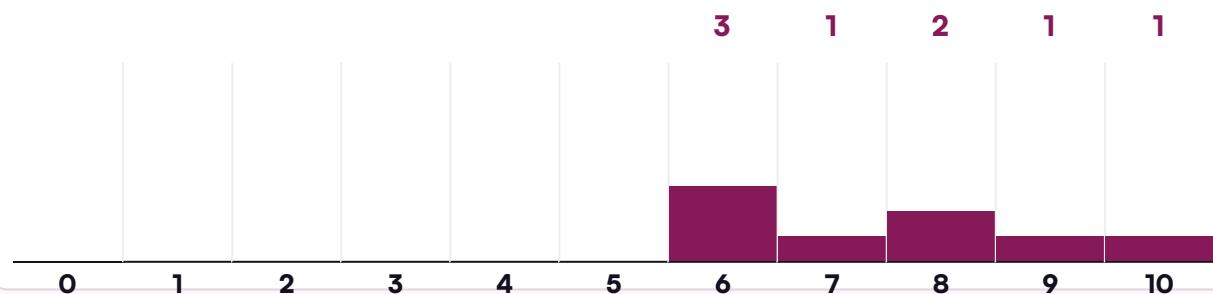
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

8.3 /
10

**Évaluez vos compétences : Connaître les voies de
recours pour obtenir la mise en oeuvre d'une décision**

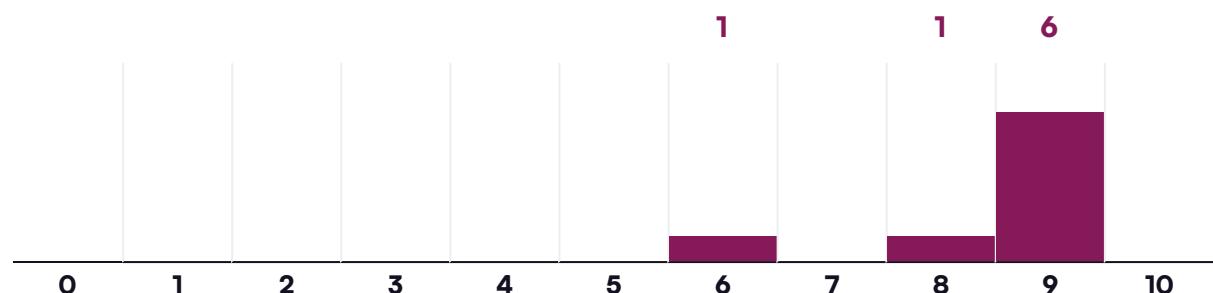
7.5 /
10

favorable



Évaluez vos compétences : Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO

8.5 / 10



Évaluez vos compétences : Être capable d'effectuer les voies de recours ouvertes par soi même

7.4 / 10

